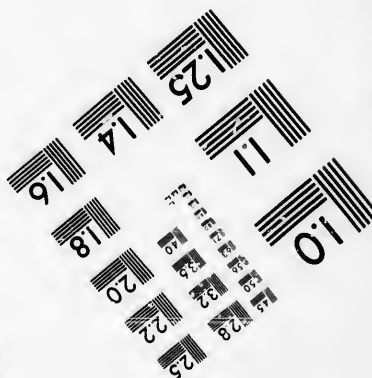
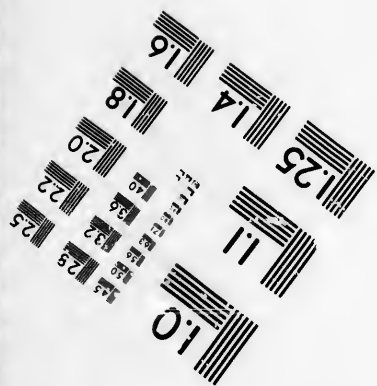
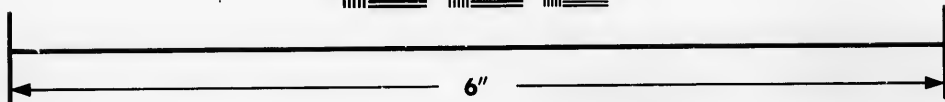
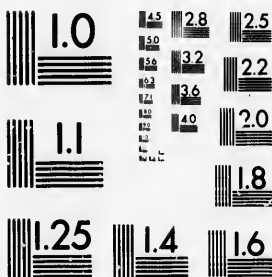


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

22 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503



**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



**Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**



**© 1986**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la  
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées  
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,  
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont  
pas été filmées.
- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/  
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/  
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata  
slips, tissues, etc., have been refilmed to  
ensure the best possible image/  
Les pages totalement ou partiellement  
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,  
etc., ont été filmées à nouveau de façon à  
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

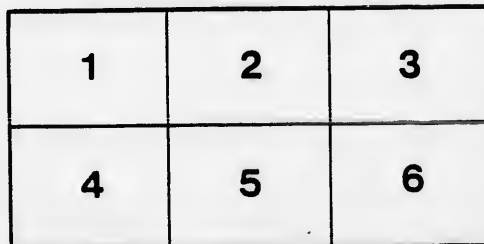
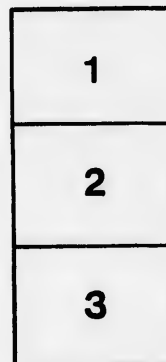
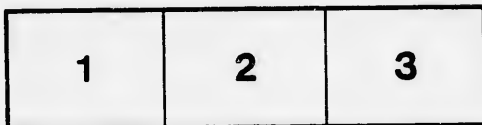
Seminary of Quebec  
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec  
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

ails  
du  
odifier  
une  
image

errata  
to

pelure,  
on à



32X

## AU LECTEUR.

—:0:—

Avant de jeter les yeux sur les quelques pages qui suivent, je désire que le lecteur soit bien pénétré que c'est avec le plus profond respect que nous devons l'un et l'autre nous entretenir du sujet qu'elles traitent.

Il ne doit point y avoir de passion chez nous ; c'est avec sang-froid que nous devons aborder la question dont il s'agit.

Nous sommes catholiques et c'est à ce titre que nous avons le droit de parler dans cette circonstance, et demander à Monseigneur de bien vouloir entendre nos raisons et ne point donner suite au décret qui autorise M. le Curé Boucher de percevoir pour son profit personnel, deux piastres de chaque chef de famille qui ne paie point dîme et deux par cent sur le prix du foin vendu.

Notre évêque veut rendre justice et ajoutant foi dans les représentations à lui faites, il a cru bon de lancer le mandement dont M. le curé nous a donné lecture.

Soyons respectueux, comme des enfants soumis de l'Eglise, et soyons confiants ; notre cause est bonne et équitable, nous ne pouvons manquer de réussir.—Ainsi soit-il.

*[Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page]*

L'A

R

.....  
man  
le R  
de la  
pour  
chef  
par  
le c

Deu  
doc  
l'in

QUELQUES CONSIDÉRATIONS  
SUR  
**L'AUGMENTATION**  
DE LA  
**DIME**  
DANS LA PAROISSE DE LA  
**RIVIERE-DU-LOUP.**



.....Dimanche, le 9 novembre, 1879, un mandement de Mgr. des Trois-Rivières autorisant le Révérend M. J. Boucher, curé de la paroisse de la Rivière-du-Loup, de percevoir chaque année pour son profit personnel, deux piastres de chaque chef de famille qui ne paie point dîme et deux par cent sur le prix du foin vendu, a été lu par le curé, au prône de sa paroisse.

Ce décret a pris tout le monde par surprise. Deux motifs ont évidemment servi de bases à ce document; l'insuffisance des revenus du curé et l'inégalité dans leur perception.

---

## De l'insuffisance des revenus du Curé.

D'expérience, un homme de profession libérale, demeurant dans une campagne, comme est la Rivière-du-Loup, qui peut disposer de douze cents piastres de revenus par an, est en lieu de bien recevoir chez lui, d'élever une famille de plusieurs enfants, de pourvoir à leur éducation, de vivre en un mot confortablement, et même posséder un équipage décent.—A plus forte raison, M. Boucher ne peut-il avec une égale somme de revenus, vivre confortablement, honorablement, sans déroger à la dignité de son état ? Sur ce point tout le monde est d'accord, j'en suis sûr.

Néanmoins, je vais démontrer que le curé jouit, et a toujours joui d'au-delà de \$2500.00 de revenus annuels depuis qu'il demeure à la Rivière-du-Loup.

Voici un relevé de l'état des dîmes de trois époques différentes et éloignées les unes des autres, de manière à porter la conviction dans l'esprit des plus incrédules. Ces relevés sont tirés des statis-

tiques of  
et 1871

No

la paroisse  
près de  
aient et  
depuis



uré. tiques officielles des recensements de 1851, 1861 et 1871.

on libé- la paroisse se sont sensiblement accrues depuis  
me est près de trente ans, malgré que les cultivateurs  
douze aient cultivé le foin sur une assez vaste proportion  
lieu de depuis les vingt dernières années.

ille de  
ien, de  
e possé-  
on, M.  
e reve-  
, sans  
point  
  
e curé  
00 de  
ivière-  
  
e trois  
utres,  
it des  
statis-

ETAT de la dîme de l'année 1851.

QUALITÉ.	Quantité au minot.	Prix au minot.		Total.	
		\$	cts.	\$	cts.
Blé.....	118	\$	1 25	\$	147 50
Orge.....	75	....	60		45 00
Seigle.....	34	....	80		27 20
Pois.....	162	....	75		121 50
Avoine.....	3670	....	40		1468 00
Sarrasin..	225	....	50		112 50
Blé d'inde..	60		1 00		60 00
<b>Total .....</b>	<b>4344</b>	....	....	<b>\$1981</b>	<b>20</b>

ETAT de 1861.

Total.

147 50

45 00

27 20

21 50

68 00

12 50

60 00

1 20

QUALITÉ.	Quantité au minot.	Prix par minot.		Total.	
		\$	cts.	\$	cts.
Blé.....	240	1	25	300	00
Orge .....	130	.....	60	78	00
Avoine.....	3730	.....	35	1305	50
Seigle .....	32	.....	80	25	60
Pois .....	250	.....	75	187	50
Sarrasin.....	320	.....	50	160	00
Blé d'inde.....	60	1	00	60	00
<b>Total.....</b>	<b>4762</b>	.....	.....	<b>\$2116</b>	<b>60</b>

ETAT de 1871.

QUALITÉ.	Quantité au minot.	Prix par minot.		Total.	
		\$	cts.	\$	cts.
Blé.....	260	\$	125	\$	325 00
Orge.....	113	....	60		69 00
Avoine.....	3746	....	35	1311	10
Seigle.....	26	....	80	20	80
Pois.....	340	....	75	255	00
Sarrasin.....	378	....	50	189	00
Blé d'inde.....	67		1 00	67	00
<b>Total.....</b>	<b>4932</b>	....	....	<b>\$2226</b>	<b>90</b>

con  
To  
l'oc  
cou  
tist  
je  
de  
18  
de  
ni  
do  
to  
to  
ca  
n'  
po  
du  
\$6  
br  
ce

Ces états démontrent donc que la dîme a constamment augmenté depuis près de trente ans. Tous les cultivateurs de la paroisse à qui j'ai eu l'occasion d'en parler, estiment la dîme de l'année courante à près de trois mille piastres. Les statistiques du recensement de 1881 nous feront voir, je n'ai aucun doute, que la dîme rapportera plus de trois mille piastres.

Il faut joindre aux \$2236.00 de la dîme de 1871, acceptées comme la valeur approximative de la dîme des années écoulées depuis cette dernière date, les revenus de la *terre de la fabrique*, dont l'étendue est de 120 arpents en superficie, toute en culture et dont les produits appartiennent tous au curé, estimés à la somme de \$600,00 ; et le *casuel* estimé à une égale somme de \$600.00. Je n'ai pu me procurer les statistiques nécessaires pour établir d'une manière irréfutable les revenus du *casuel* ; mais je m'appuie pour les porter à \$600 00, sur le fait que le prix de vente à la fabrique par le curé des restes des cierges des services se monte chaque année à la somme de \$200.00.

RÉCAPITULONS :

Dîmes .....	\$2236.00
Casuel.....	600.00
Revenus de la terre de la Fa- brique.....	600.00
Total.....	<u>          </u> \$3436.00

Voilà les revenus annuels du curé. Ne sont-ils pas suffisants ? La réponse s'impose d'elle-même.

Maintenant, lecteur, comment se fait-il qu'avec de semblables revenus, le curé soit relativement pauvre, et a-t-il pu se déterminer à solliciter de Monseigneur l'évêque une augmentation de dîmes ?.....

Le grand âge de M. le curé l'a mis dans cet état de faiblesse où il sent à chaque pas le besoin de s'appuyer sur quelqu'un. C'est là, la cause de sa prodigalité.....

Il suffit de nous rappeler les dépenses extraordinaires que son voyage en Europe et les deux maisons du Dr. Dame lui ont coûté, dépenses

faites avec une prodigalité dépourvue de tout discernement, pour entrer à pleine voile dans les explications du fait de la pauvreté relative du curé et de ces exigences du moment.

Ce voyage en Europe!.....  
.....le curé part, ou plutôt il se laisse entraîner à toute vitesse; arrive à Liverpool, débarque pour s'envoler à Londres; de Londres, se précipite sur Paris; là, fait le tour des palais de l'exposition en fiacre, à fond de train; sans reprendre haleine, se dirige vers Rome à toute vapeur; à Rome, regarde la hauteur du dôme de St. Pierre, jette à la Poste une lettre pour un ami de la Rivière-du-Loup, s'embarque et revient avec une telle vélocité qu'il arrive deux jours avant sa lettre, toujours suivi de son fidèle compagnon!

Ce voyage ridicule, de sept semaines, lui coûte \$12,00, parce qu'il paie les frais de son compagnon de voyage, le Dr. Dame.

Ces deux maisons du Dr. Dame!.....que le curé n'a pas craint d'asseoir sur des bases en grande partie bâties avec la pierre de la vieille église, qui

avait été charroyée gratuitement pour le couvent et qui était restée de trop, sont construites avec l'argent que l'on appelle entre catholiques, l'argent de l'autel, et avec un luxe si stupidement ridicule pour la campagne, qu'elles me font l'effet d'une mendicante, tendant la main pour recevoir l'aumône, affublée d'une robe blanche, portant manchettes de dentelles, chapeau de paille d'Italie, garni de roses artificielles!

Voilà pourquoi les revenus du curé sont insuffisants!

Si l'on veut mieux sonder la plaie, connaître plus à fond l'étendue du mal, ne dédaignons point de nous servir du microscope de l'observation, et nous ne manquerons pas de reconnaître bientôt, dans ces finances en désordre, une infinité de sarcoptes qui fourmillent dans ce monde des infiniment petits, sous les noms d'intrigues basses et jalouses, s'emparer du sang le plus pur et tuer les forces vitales.....

.....  
La chose mérite la peine d'être observée par ceux qui y ont intérêt .....



Il reste donc établi que sans les prodigalités mal entendues du curé, ses revenus sont plus que suffisants.

Il est déjà assez pénible pour nous, de se rappeler l'injuste emploi des revenus de la succession de feu M. LeBourdais, qui au lieu d'être employés, comme l'avait désiré le généreux testateur, pour l'éducation de la jeunesse de la paroisse, n'ont servi qu'à faire la fortune de quelques favoris étrangers à la paroisse, sans qu'il nous soit imposée l'humiliante épreuve d'arracher le pain de la bouche de nos enfants, ou retrancher un denier de l'argent destiné à leur éducation pour donner au curé la vaniteuse satisfaction d'ériger un château à son protégé, et de le nicher au milieu d'un luxe indécent.

On ne se moque pas toujours ainsi du public !

La mesure est pleine, et la dernière goutte qui va la faire renverser, ce sont eux-mêmes qui ont eu l'imprudence de l'y mettre.

Ils ont pris le silence respectueux d'une population profondément catholique pour de la bêtise. Qu'ils se détrompent ! La foi catholique donne la

patience, mais elle donne aussi la force et la fermeté nécessaires pour défendre nos droits méprisés.

---

### De l'inegalité des revenus du curé dans leur perception.

---

Le décret frappe deux classes de personnes, celles qui récoltent assez de foin pour en livrer au commerce et celles qui ne paient point de dîme.

Il est vrai qu'un certain nombre de cultivateurs, cultivent le foin sur une assez vaste échelle, mais il faut tenir compte de l'amélioration du sol par la culture du foin. Un acre de terre amélioré par la culture du foin pendant quelques années, donne par la suite un rendement en grain beaucoup plus considérable. C'est cela qui explique l'augmentation constante de la dîme, malgré la culture du foin. Il faut encore observer que le cultivateur qui met sa terre en foin, perd presque entièrement les deux premières années. Il est d'ailleurs bien reconnu que les cultivateurs ne

sèment le foin que pour améliorer leurs terres. Au reste le foin est soumis à de telles fluctuations dans les prix, qu'il arrive souvent qu'un cultivateur ne gagne pas sa culture, que l'amélioration de sa terre, qu'il prépare ainsi pour de meilleures récoltes de grains. De manière que l'égalité n'est point rompue, ou presque point entre lui et son voisin de terre haute, qui sème plus abondamment les patates et les racines, desquels produits il n'est point payée de dîme.

Quant aux habitants du village qui ne paient point de dîme, avouons que la plupart sont de pauvres journaliers, qui dans ces temps de misères sont assez souvent incapables de procurer à leur famille les trois maigres repas de la journée. Il y a sans doute un certain nombre qui ont bien le moyen de fournir deux piastres par année. Mais il est bon de remarquer ici, que ces gens, dans toutes les occasions qui se présentent, donnent leur large part pour les divers besoins des institutions religieuses, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la paroisse. Preuve les bazars du couvent dont les frais et les revenus ont été fournis, de l'aveu

de tous, par les familles du village. Des centaines de piastres sont ainsi chaque année obtenues des habitants du village. De façon qu'il est vrai de dire que nulle part l'équilibre n'est rompu dans la perception des revenus du curé.

---

### De nos moyens.

---

Les moyens que nous devons adopter, sont tous tracés d'avance. Une humble Requête adressée à Mgr. des Trois-Rivières, doit être préparée avec soin, comportant tous les arguments à l'appui de notre supplique, écrite dans des termes très-respectueux et convenables, et signée par tous les habitants de la paroisse ; une députation choisie parmi nos vieillards les plus notables par leur sagesse et leur vertu devra aller déposer cette Requête aux pieds de Sa Grandeur qui daignera, j'en suis sûre, l'agréer avec bonté.

Le mot de la fin.

---

Si quelqu'un, lecteur, s'avise de me blâmer en votre présence, parce que je n'aurais pas signé de mon nom les quelques pages que je viens d'écrire dans notre intérêt commun, veuillez lui lire pour toute réponse la fable suivante :

Un chat, nommé Rodilardus,  
Faisait de rats telle déconfiture,  
Que l'on n'en voyait presque plus ;  
Tant il en avait mis dedans la sépulture,  
Le peu qu'il en restait, n'osant quitter son trou,  
Ne trouvant à manger que le quart de son sou,  
Et Rodilard passait, chez la gent misérable,  
Non pour un chat, mais pour un diable.  
Or, un jour qu'au haut et au loin  
Le brave allait chercher fortune,  
Pendant qu'il débitait maints discours de tribune,  
Le demeurant des rats tint chapitre en un coin  
Sur la nécessité pressante,  
Dès l'abord, leur doyen, personne fort prudente,  
Opina qu'il fallait, et plus tôt que plus tard,  
Attacher un grelot au cou de Rodillard ;

Qu'ainsi, quand il irait en guerre,  
De sa marche avertis ils s'enfuiraient sous terre,  
Qu'il n'y avait que ce moyen,  
Chacun fut de l'avis de monsieur le doyen :  
Chose ne leur parut à tous plus salulaire,  
La difficulté d'attacher le grelot.

L'un dit : je n'y vas point, je ne suis point si sot ;  
L'autre : je ne saurais. Si bien que sans rien faire  
On se quitta. J'ai maints chapitres vus,  
Qui pour néant se sont ainsi tenus ;  
Chapitres, non de rats, mais chapitres de moines  
Voire chapitres de chanoines.  
Ne faut-il que délibérer ?  
La cour en conseillers foisonne :  
Est-il besoin d'exécuter ?  
L'on ne rencontre plus personne.

FIN.

s terre,

:

oint si sot ;

rien faire

s,

moines

